

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,
à Valérie Lescrenier, Ministre du Tourisme, concernant
**L'état des lieux des endroits de camps
à l'aube de la saison estivale**

A l'approche de la saison estivale et des camps d'été, je souhaite revenir vers Madame la Ministre pour faire le point sur la labellisation des endroits de camps. L'enveloppe de 500.000 €, dégagée en 2023, a abouti à la candidature de 43 nouveaux endroits de camps à labelliser d'ici fin 2025.

Madame la Ministre peut-elle faire le point sur cette subvention exceptionnelle? Les 43 nouveaux endroits sont-ils désormais tous labellisés?

Concrètement, combien la Wallonie compte-elle d'endroits de camps de type « prairie » labellisés? Une ventilation par Province est-elle disponible?

Combien la Wallonie compte-elle d'endroits de camps de type « bâtiment » labellisés? Une ventilation par Province est-elle disponible?

Nous le savons, de nombreux endroits de camps restent non labellisés puisque la demande actuelle dépasse largement l'offre. Cette situation place donc les exploitants en position de force puisqu'ils louent leurs endroits de camps facilement et à des prix souvent supérieurs à ceux du marché. Pour répondre à cette difficulté, vous avez annoncé votre souhait de poursuivre le soutien financier à l'ASBL Atouts Camps mais également de sensibiliser les pouvoirs locaux et les établissements scolaires en vue d'identifier et d'aménager des sites potentiels pour les camps.

Madame la Ministre, qu'en est-il du soutien financier à l'ASBL Atouts Camps? La convention sera-t-elle prolongée au-delà de 2025? Concernant les pouvoirs locaux, les avez-vous sensibilisés à la problématique? Dans l'affirmative, quels résultats concrets en ressort-il? Qu'en est-il des établissements scolaires? Un contact a-t-il été pris avec les différents pouvoirs organisateurs et directions?

Réponse de la Ministre Lescrenier:

[Juillet 2025]

Pour rappel, cet appel à projets lancé en 2023 a abouti à la candidature de 83 endroits de camps (EC), labellisés ou non.

À ce jour, et sur la base des informations obtenues tant du Commissariat général au Tourisme (CGT) que d'Atouts camps, 24 EC sur les 33 non labellisés au moment de l'appel à projets (43 à ce jour) devaient encore recevoir leur label. Sur ces 24 EC non encore labellisés, 1 a renoncé à sa candidature, 4 auront un potentiel retard et 19 sont en cours de labellisation.

En matière de versement de la subvention, 25 dossiers ont été finalisés et les opérateurs ont donc reçu les deux tranches de la subvention.

Il reste donc une petite soixantaine de dossiers non finalisés, pour des raisons diverses (absence de label, retards dans les travaux ...).

En ce qui concerne le nombre d'EC labellisés, les données sont les suivantes:

1. Le nombre d'EC de type « prairies » labellisées est de 73, qui se répartissent comme suit:

- BW: 0;
- Liège: 14;
- Luxembourg: 29;
- Namur: 15;
- Hainaut : 15.

2. Le nombre d'EC de type « bâtiments » labellisés est de 187, qui se répartissent comme suit:

- BW: 3;
- Liège: 56;
- Luxembourg: 47;
- Namur: 51;
- Hainaut: 30.

En matière de soutien financier à l'ASBL, j'ai décidé de lui octroyer, pour l'année 2025, une subvention de fonctionnement de 250.000 euros en vue d'assurer ses missions réglementaires principales (instruction des demandes de label des EC de type « bâtiments » et « prairies » et visites de terrain), mais aussi ses projets plus spécifiques (information des publics cibles, initiatives diverses visant à favoriser le développement de nouveaux EC ...).

Pour les années 2026-2029, les subventions octroyées à l'ASBL (et plus généralement aux associations œuvrant à la professionnalisation du secteur) seront, en application de la décision du Gouvernement wallon en la matière, établies sur base de conventions pluriannuelles. Un travail en co-construction va être lancé selon une méthodologie élaborée par mon Cabinet associant les acteurs concernés, le CGT et mon Cabinet.

Concernant la sensibilisation des pouvoirs locaux, Atouts camps a organisé en janvier dernier deux visioconférences à destination des communes. L'objectif était d'attirer leur attention sur la pénurie des endroits de camps et de les inciter à encourager les propriétaires à ouvrir de nouveaux sites.

À l'issue de ces séances d'informations, chaque commune a reçu un kit comprenant divers outils conçus pour les accompagner dans leurs démarches. Ce kit vise à faciliter la promotion de l'ouverture d'endroits de camps, et à soutenir les propriétaires dans leurs démarches et échanges avec les mouvements de jeunesse.

Au total, 68 participants ont pris part à ces échanges: 33 lors de la session du 23 janvier, et 35 lors de celle du 28 janvier 2025.

Quant aux établissements scolaires, des premiers contacts ont été établis avec le cabinet de mon homologue la Ministre Degryse en charge des infrastructures scolaires, mais ceux-ci n'ont pas encore pu aboutir à des résultats concrets. Je serai attentive au suivi apporté dans les semaines qui suivent.